

# FONDEMENTS JURIDIQUES D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION

- ⇒ Vous intégrez une structure exerçant une activité d'économie de la construction
- ⇒ Vous souhaitez progresser dans les fonctions administratives que vous occupez au sein de votre cabinet
- ⇒ Cette formation vous permet de disposer des bases indispensables

## *Acquisition de Compétences*

### 3 JOURS

29/30 Septembre et 1<sup>er</sup> Octobre 2010 à Paris

### Prix :

Membres UNTEC : 1 050 € HT – 1 255,80 € TTC

Non Membres : 1 550 € HT – 1 853,80 € TTC

## Objectifs :

Découvrir l'environnement législatif encadrant le secteur de la construction  
Comprendre les enjeux et les obligations des contrats nécessaires à la réalisation d'une opération

## Publics :

Economistes « juniors » ou en cours d'intégration, assistantes administratives, souhaitant dépasser leurs fonctions « techniques » initiales

## Méthode pédagogique :

Illustration par l'exemple des apports didactiques, mises en situation sur études de cas concrètes.

Documentation pédagogique (extraits des textes officiels nécessaires, aperçu jurisprudentiel, documents-cadre) remise aux participants

## Formateur :

Pierre HAXAIRE : Ingénieur INSA, 10 ans d'expérience dans la maîtrise d'œuvre économique de la construction, formateur professionnel depuis 14 ans, consultant auprès des acteurs de la construction

## Programme :

### Jour 1

Le contexte législatif et réglementaire des opérations de construction en France

- Les bases du code civil
- Les enjeux du code des marchés publics
- Les impacts des autres codes (pénal, CCH, travail, environnement, ...)
- Les textes non codifiés

Les acteurs, leur rôle, leurs responsabilités

- La maîtrise d'ouvrage
- La maîtrise d'œuvre
- Le pôle sécuritaire
- Les entreprises du BTP

### Jour 2

La chronologie d'une opération de construction

- La phase de faisabilité et de programmation
- Le choix des prestataires intellectuels
- Les études de conception
- La sélection des entreprises
- L'exécution des travaux
- La réception de l'ouvrage et son exploitation

### Jour 3

Les enjeux de sécurité

Les problématiques environnementales

Les préoccupations administratives

Les contrats de travaux et de prestations intellectuelles

- Des catalogues d'obligations respectives
- Obligation de résultat ou de moyens
- Clauses essentielles et sensibles